



## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

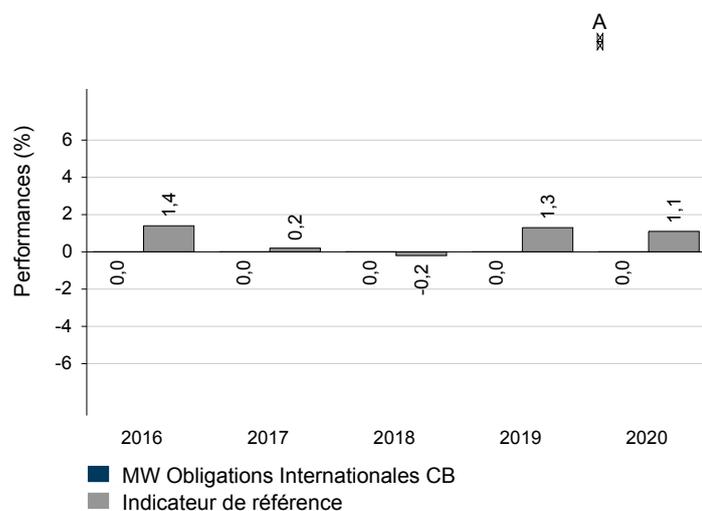
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00% maximum
Frais de sortie	0,50% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,26%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

**Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Charges et frais" du prospectus, disponible sur le site internet [www.mwgestion.com](http://www.mwgestion.com).**

## Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 1 août 2014

Date de création de l'action : 22 juillet 2015

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : Bloomberg - Barclays Euro Aggregate 3-5 ans.

A : Avant le 24/02/2020, l'indicateur de référence était : FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y.

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet [www.mwgestion.com](http://www.mwgestion.com). Cette SICAV est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la SICAV.

Des informations pratiques et sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM sont disponibles sur simple demande écrite auprès de MW ASSET MANAGEMENT 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et de la société de gestion MW GESTION SA - 7 rue Royale - 75008 Paris - France ou sur son site internet [www.mwgestion.com](http://www.mwgestion.com).

La SICAV propose d'autres actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Vous pouvez, sous certaines conditions, convertir la totalité ou une partie de vos actions du compartiment de la SICAV en actions d'un autre compartiment de la SICAV. Les informations sur la procédure de conversion sont reprise dans le chapitre Emission, Rachat et Conversion d'actions du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : [www.mwgestion.com](http://www.mwgestion.com).

La politique de rémunération de la Société de Gestion peut être consultée sur le site <http://www.mwgestion.com> et est disponible gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Elle décrit la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, les responsabilités quant à l'attribution de ladite rémunération et desdits avantages ainsi que la composition du Comité qui supervise et contrôle la Politique de rémunération.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de MW GESTION SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé par le Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion MW GESTION SA est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2021.